

L Deux armes fatales vont arriver en Belgique pour lutter contre un "fléau" qui touche de nombreux enfants

Cette année, l'épidémie de bronchiolite, une infection des voies respiratoires dont le pic vient tout juste d'être atteint, est particulièrement sévère chez les jeunes enfants. Si un traitement préventif et un vaccin autorisés sur le marché sont très attendus, ils ne seront pas disponibles cette saison en Belgique.



Ludovic Jimenez | Journaliste service Belgique - Société



Publié le 12-12-2023 à 09h30 - Mis à jour le 12-12-2023 à 09h33

Enregistrer



Une épidémie de bronchiolite (inflammation des bronchioles), le plus souvent causée par le virus respiratoire syncytial (VRS), frappe la Belgique alors que les unités françaises sont débordées. ©JC Guillaume

32
Partages



Comme chaque année, l'épidémie de RSV exerce une forte pression sur les hôpitaux. Mais cette saison, les unités pédiatriques sont particulièrement chargées par les nouveaux cas de bronchiolites chez les jeunes enfants. "D'après les derniers bulletins de Sciensano, on constate qu'on vient tout juste de passer le pic mais le RSV reste encore très actif, indique la Dr Sophie Blumental, pédiatre infectiologue au Chirec (Delta) et présidente du groupe de travail consacré au RSV au sein du Conseil Supérieur de la Santé (CSS). Cette année, on a l'impression d'avoir eu énormément de cas, peut-être plus que lors des années précédentes. Beaucoup d'enfants ont été atteints, avec des cas agressifs et donc un nombre important d'hospitalisation. Il n'y a pas eu plus de complications aux soins intensifs mais on assiste à une surcharge au niveau des lits hospitaliers".



S'il est encore difficile d'attribuer une case particulière à ce phénomène, le rebond post-covid étant déjà derrière nous, la situation pèse lourd sur le quotidien du personnel soignant. Mais sur le plan thérapeutique, les nouvelles sont bonnes. En effet, la Commission européenne a annoncé la mise sur le marché d'un premier vaccin administré aux femmes enceintes pour protéger les bébés contre la bronchiolite.



Ce sont deux très bonnes nouvelles car la bronchiolite est un fléau qui incite chaque année à la surcharge des lits pédiatriques"

Sophie Blumental, présidente du groupe de travail consacré au RSV au sein du Conseil Supérieur de la Santé (CSS)

Ce vaccin du géant pharmaceutique Pfizer, destiné à protéger à la fois les futurs nourrissons via leur mère et les personnes âgées de 60 ans et plus, avait été approuvé en juillet par l'Agence européenne des médicaments. Depuis la mi-septembre, les nourrissons de moins d'un an dans de nombreux pays européens peuvent bénéficier de ce vaccin contre la bronchiolite. L'objectif ? Diminuer le nombre d'hospitalisations liées à cette maladie très contagieuse.

En période épidémique, 90 % des lits pédiatriques sont occupés par des enfants atteints de bronchiolite

De plus, un premier traitement préventif contre la bronchiolite des bébés, le Beyfortus, qui est autorisé sur le marché européen, est également disponible en France, même s'il connaît déjà des problèmes de rupture de stock. Chez nous, ces deux traitements très attendus ne sont pas encore disponibles. Le retard de mise sur le marché belge s'explique notamment par l'attente du nécessaire avis du CSS vis-à-vis de ce traitement et du vaccin.



CHIREC

Source : Lalibre.be

Keyword : CHIREC

Journalist : Ludovic Jimenez

Url : www.lalibre.be/planete/sante/2023/12/12/deux-armes-fatales-vont-arriver-en-belgique-pou...

Ad value : optional

Date : 12.12.2023

Visitors : 128.000*

Dans une réponse à une question parlementaire adressée par Laurence Zanchetta (PS), le ministre Vandembroucke a confirmé que l'avis est prévu pour mars de l'année prochaine. *“Le 7 mars de cette année, le Conseil supérieur de la santé a reçu une demande d'avis officielle à ce sujet de ma part, précise-t-il. Malgré qu'il ne s'agisse pas de vaccins à proprement parler, et que cela se situe quelque peu en dehors des compétences classiques du NITAG, le national immunization technical advisory group du Conseil supérieur, cette demande a été jugée recevable et a été discutée et complétée lors des réunions du NITAG d'avril et mai 2023, en collaboration avec le KCE et Sciensano. Le NITAG a donc mis en place un premier groupe de travail qui concerne les vaccins pour les adultes. Le premier rapport est finalisé et a été publié sur le site du Conseil le 21 septembre. En parallèle avec le travail réalisé pour les adultes, les travaux concernant les enfants et la prévention des bronchiolites à VRS via les vaccins, l'utilisation des anticorps et l'immunisation maternelle sont également en cours”.*

Concernant le Beyfortus, la firme Sanofi a bien introduit auprès de la Commission de remboursement des médicaments un dossier de demande de remboursement. Actuellement, cette spécialité est enregistrée via l'EMA mais n'est pas encore commercialisée sur le marché belge.

“Pour le vaccin maternel, on l'aura en Belgique à la fin du mois de janvier, poursuit Sophie Blumental. Même si le pic sera passé, il y aura encore des cas jusqu'à début avril donc ça reste très utile, on attend également d'en savoir plus concernant son remboursement. Pour le Beyfortus, le CSS est en train de se pencher dessus, ce sera donc également trop juste pour cet hiver. Mais ce qu'on peut dire, c'est que ces deux traitements seront disponibles en Belgique pour l'hiver 2024-2025. Et ce sont deux très bonnes nouvelles car la bronchiolite est un fléau qui incite chaque année à la surcharge des lits pédiatriques. On assiste également souvent à des transferts d'enfants, ce qui les éloigne de leur domicile, on a pu le voir cette année encore. Les unités de soins intensifs peuvent également être très sollicitées, ce sont des mesures préventives en plus dans notre arsenal”.